

**AGENCE DE L'EAU  
SEINE-NORMANDIE**

-----

**Commission des Aides  
MARS 2019**

**DELIBERATION N° 19 – 02**

**APPROBATION DES CONVENTIONS ET AVENANTS**

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- Vu le 11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 18-40 du 20 novembre 2018 fixant le montant des autorisations de programme et des autorisations d'engagement pour l'année 2019,
- Vu délibération du conseil d'administration n° CA 19-04 du 14 mars 2019 relative à l'approbation du règlement intérieur du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 17-35 du 14 novembre 2017 déléguant des attributions du conseil à la directrice générale (modifié par délibération n° CA 18-09 du 12 janvier 2018, n° CA 18-28 du 12 juillet 2018 et n° CA 19-07 du 14 mars 2019),

Et après avoir valablement délibéré

**DÉCIDE**

**Article 1**

De prendre acte du retrait par l'agence de l'eau des dossiers suivants :

**Dossier 1072086, aides 1083017-1 et 1083133-1, Ligne programme 1316**

Bénéficiaire : SODIPAR investissement et participation

Dossier non éligible, les actions visées faisant l'objet d'une mise en demeure.

**Article 2**

De donner un avis défavorable aux propositions de concours financier suivantes :

**Dossier 107631, aide 1083603-1, Ligne programme 1623**

Bénéficiaire : Ville de Paris

Lieu trop contraint conduisant à des aménagements trop peu ambitieux tout en comportant des risques pour les infrastructures souterraines.

**Article 3**

De donner un avis favorable aux propositions de concours financier modifiées en séance sur propositions de l'agence de l'eau tel qu'indiqué en annexe 1.

**Dossier 1072084, aide 1083543-1, ligne programme 1322**

Bénéficiaire : AGRIGAZ VIRE

Avis favorable sous réserve de fournir un business plan.

**Dossier 1071621, aide 1082673-1, ligne programme 2411**

Bénéficiaire : Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la vallée de l'Yvette

Avis favorable après constatation du faible écart de subvention résultant de la comparaison du coût des travaux retenus avec les prix de référence et plafond relatifs aux réseaux d'assainissement.

**Dossier 1072555, aide 1083518-1, ligne programme 2412**

Bénéficiaire : Office national des forêts

Avis favorable sous réserve de modification du montant retenu.

Les modifications sont reportées dans l'annexe 1.

**Dossier 1072588, aide 1083545-1, ligne programme 3432**

Bénéficiaire : Union syndicale d'aménagement des milieux aquatiques

Avis favorable sous réserve de modification du taux à 10% au lieu de 20%.

Les modifications sont reportées dans l'annexe 1.

**Dossier 1071954, aide 1082866-1, ligne programme 2312**

Bénéficiaire : communauté de communes des sources de l'Orne

Avis favorable sous réserve de modification du montant retenu.

Les modifications sont reportées dans l'annexe 1.

**Article 4**

De donner un avis favorable aux projets de contrats de territoire eau et climat :

- Coutances Mer et Bocage
- Marne Amont

**Article 5**

De donner un avis favorable sur toutes les autres propositions de concours financier soumises à la commission et listées en annexe 2.

**Article 6**

M.Sarteau n'a pas pris part au vote concernant le dossier n°1072698 dont l'attributaire est l'Union des fédérations de pêche du bassin Seine-Normandie.

M Cholley n'a pas pris part aux votes sur les dossiers n°1072515 et 1072568 dont l'attributaire est le syndicat de l'Orge, de la Remarde et de la Prédecelle.

**Article 7**

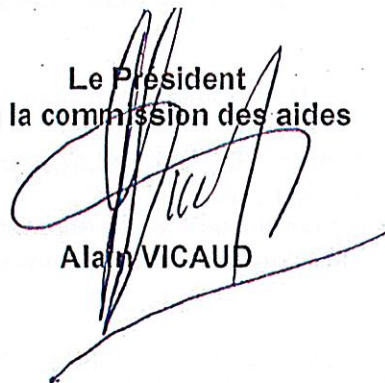
D'autoriser la directrice générale de l'agence de l'eau à procéder aux mises aux points nécessaires pour lever les réserves sur les conventions listées à l'article 3.

La Directrice générale de l'agence  
de l'eau Seine-Normandie



Patricia BLANC

Le Président  
de la commission des aides



Alain VICAUD

ANNEXE 1 - DELIBERATION N° 19-02

APPROBATION DES CONVENTIONS, AVENANTS ET CONVENTIONS CADRE  
COMMISSION DES AIDES DE 20 MARS 2019

Direction Territoriale  
Seine Francilienne  
Volume 3

Ligne programme : 2411 Dossier : 1071621 Aide : 1082673-1 Bénéficiaire : Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la vallée de l'Yvette	Modification : <u>Calcul si aide assainissement</u> : Le montant des travaux est de <b>192 929 €</b> HT supérieur prix plafond. Le montant retenu serait donc de <b>182 735 €</b> correspondant au prix plafond. <b>Subvention : 182 735 €*80% = 146 188 €</b>  Le montant de la subvention n'est pas significativement différent du montant initial de <b>154 344€ qui est donc conservé</b>  <b>Pas de modification</b>
---	---

Direction Territoriale  
des Vallées d'Oise  
Volume 6

Ligne programme : 2412 Dossier : 1072555 Aide : 1083518-1 Bénéficiaire : Office national des forêts	Modification : Modifier le montant retenu par 135 476 € au lieu de 138 482 €, soit une subvention 108 381€ au lieu de 110 786€.
---	--

<p>Ligne programme : 3432</p> <p>Dossier : 1072588</p> <p>Aide : 1083545-1</p> <p>Bénéficiaire : Union syndicale d'aménagement des milieux aquatiques</p>	<p>Modification : Modifier le du taux à 10% au lieu de 20% soit une subvention 153 230€ au lieu de 167 160€.</p>
---	--

**Direction Territoriale des  
Bocages Normands  
Volume 8**

<p>Ligne programme : 2312</p> <p>Dossier : 1071954</p> <p>Aide : 1082866-1</p> <p>Bénéficiaire : communauté de communes des sources de l'Orne</p>	<p>Modification : Modifier le montant retenu par 93 247€ au lieu de 97 122€ soit une subvention de 74 598€ au lieu de 77 698€.</p>
---	--